



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général Commun
Service des ressources humaines**

Arrêté n° 388 du 28/02/2022SGC/SRH

modifiant l'arrêté portant désignation des membres du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail de service déconcentré unique à la préfecture de La Réunion

Le préfet de La Réunion
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret du 29 mai 2019 portant nomination de M. Jacques BILLANT, préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion ;

Vu le décret du 6 janvier 2021 portant nomination de Mme Régine PAM, sous-préfète hors cadre (hors classe) en qualité de secrétaire générale de la préfecture de La Réunion;

Vu l'arrêté ministériel du 21 juillet 2014 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de service déconcentré dans certains services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2015 portant création des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de service déconcentré dans certains services déconcentrés d'outre-mer du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté n° 1732 du 1^{er} septembre 2021 portant délégation de signature pour l'activité générale des services et de l'ordonnancement des dépenses et recettes à M. Régine PAM, secrétaire générale de la préfecture de la Réunion, et à ses collaborateurs ;

Vu l'arrêté n° 978 SG/DRHM/BRHF du 05 juin 2018 portant composition du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la préfecture de La Réunion

.../...

Syndicats CGT : 2 sièges

M Michel GIORDANO
Mme Mylène SANCHIS

M Pascal FORTIN
Mme Myriam LOFTI

c) Le médecin de prévention

- Docteur Bernadette ROGER

d) Le conseiller et les assistants de prévention

Conseiller de prévention,

- Mme Laurence BESSARD

Assistants de prévention,

- préfecture, sites Messageries, Joinville et rue Amiral Lacaze - **à désigner**
- Mme Laure DAVID, préfecture, site Hôtel de la préfecture
- Mme Irma-Huguette MUFI- BERTHOLO, préfecture, site Victoire
- M. Lionel CHEVALIER, Archives de Sainte-Marie
- M Axel PARMENTIER, sous-préfecture de Saint-Paul
- Mme Cindy DESIREE, sous-préfecture de Saint-Benoît
- Mme Sylvie JUSTE, Sous-préfecture de Saint-Pierre,
- SGAP, **à désigner**
- M Hervé CARPOT, Site de Bellepierre,

e) L'inspecteur santé et sécurité au travail


- M. Eric TRYSTRAM

Le reste sans changement.

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 25/11/2021

Pour le Préfet et par délégation
La secrétaire générale


Régine PAM